

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 26 septembre 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 septembre 2018, à 20 H 30, en session ordinaire, sous la présidence de Mr MILOCHAU Serge, Maire.

Etaient présents : Mr MILOCHAU Serge, Mr ROUSSEAU Nicolas, Mme LIGNEAU Céline, Mr ROPERS Eric, Mme BICHO Jocelyne, Mr RENARD Romain, Mr BRISSON Pascal, Mr PROUTHEAU Jean-Luc, Mme BONAMY Aurélie, Mme MILOCHAU Soline.

Absent excusé : Mr BREY Nicolas

Secrétaire de séance : Mme MILOCHAU Soline

Le Conseil Municipal se rend à la salle polyvalente pour faire le point sur l'avancement des travaux. Reste à faire : travaux VMC plomberie, finitions faïences dans la partie des sanitaires, reprise des plinthes et revêtement marches.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente.
- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, concernant le transfert de compétence périscolaire pour l'accueil périscolaire primaire « les Farfadets » de la commune d'Ecrosnes au 1^{er} septembre 2018.
- **EST INFORME** que le Conseil Communautaire de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France a opté pour la répartition dérogatoire dite « libre », et décidé que la Communauté de Communes prenne à sa charge l'intégralité du prélèvement opéré au titre du Fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales. En conséquence, aucune participation financière ne sera à la charge des communes.
- **EST INFORME** que la commune percevra une somme de 850 € au titre du fonds de concours (fonctionnement) institué par la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, pour les communes de moins de 1 000 habitants.
- **DECIDE** de l'achat d'un escabeau avec plate-forme, rampes et roues pour les besoins du service technique et retient la proposition de la Société GZENRIES pour un montant de 807,60 € TTC.
Cette dépense sera réglée en section d'investissement du budget communal.

- **DECIDE** de la modification budgétaire suivante :
Section de fonctionnement : - 1 000 € au compte 615228
 + 1 000 € au compte 023
Section d'investissement : + 1 000 € au compte 2188
 -1 000 € au compte 021

- **DECIDE** d'acquérir un réfrigérateur pour équiper la salle polyvalente et charge le maire de procéder à cet achat.

- **DECIDE** de ne pas participer financièrement au Fonds Départemental de Solidarité Logement (FSL) géré par le Département d'Eure-et-Loir, pour l'année 2018.

- **DECIDE** de ne pas participer financièrement au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FAJ) géré par le Département d'Eure-et-Loir, pour l'année 2018.

- **ENTEND** le compte rendu de la réunion qui s'est tenue avec Monsieur le Directeur de l'Habitat Eurélien au sujet du projet immobilier du 5 route de Léthuin. Les agréments nécessaires à la réalisation de logements locatifs sociaux ne pouvant être obtenus compte tenu de l'absence de services de proximité sur la commune, l'Office s'oriente maintenant vers un projet de terrains à bâtir. Une étude va être lancée pour proposer un projet en ce sens. Monsieur le Maire indique avoir demandé à Habitat Eurélien de céder à la commune la partie de parcelle de terrain située en prolongement du cimetière. A suivre.

RESERVE une suite négative à la demande de la fondation du Patrimoine, sollicitant la commune pour une adhésion à cet organisme.

ENTEND le maire faire le compte rendu des dernières réunions du conseil communautaire de la communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, auxquelles il a participé.

Le Maire,

Serge MILOCHAU